

2. Les Parties examinent régulièrement les initiatives internationales pertinentes en matière de facilitation des échanges, incluant le *Recueil des recommandations relatives à la facilitation du commerce* élaboré par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, afin de trouver des domaines où de nouvelles actions concertées faciliteraient les échanges entre les Parties et la réalisation d'objectifs multilatéraux communs.